

1190%
WOOD GUNNY
692-4200
1 mois 20 000 \$ min. GARANTI
par le Gouv. du Canada
Taux sujet à modification

LE SOLEIL



MARDI 25 JUILLET 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 204
42 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL: ILES DE LA MADELINE, GASPE, RIVIÈRE AU RENARD, PERCE, ABITIBI, SIV.

35c



Pierre Nadeau n'est pas un obsédé de la mode

Le journaliste Pierre Nadeau dit s'amuser, à la limite, en s'habillant autrement. Il avoue apprécier le confort des tenues plus amples mais par contre il considère ces styles de vêtements peu appropriés pour animer des émissions d'affaires publiques. **C-1**



L'ÉCONOMIE

Steinberg sanctionne l'offre de la Caisse de dépôt

Le C.A. de Steinberg a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre d'Oxdon si Socanav et la Caisse de dépôt ne font pas d'offre d'ici le 31 juillet. **B-1**

LE CANADA

Appel à l'aide pour évacuer les Manitobains

Afin d'accélérer l'évacuation des Manitobains menacés par les feux de forêt, on a dû avoir recours à de l'aide extérieure. **B-8**

LE MONDE

Gorbatchev veut une purge par le bas

M. Gorbatchev a lancé un appel aux masses laborieuses pour qu'elles purgent le Parti communiste qu'il a d'ailleurs mis de côté pendant la crise. **A-7**

LE SPORT

Larry Robinson invité à Los Angeles par les Kings

À l'invitation du propriétaire des Kings, le vétéran défenseur Larry Robinson et son conseiller Donny Cape passeront les prochains jours à Los Angeles. **S-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3 et A-4
Le Québec	A-5 et A-6 et C-10
Le Canada	B-8
Le Monde	A-7 et A-8
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts	C-2 et C-3
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-7
Décès	C-9
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-6
Éditorial	B-6
Horoscope	C-7
Mode	C-1
Mots croisés	C-4
Mot mystère	C-4
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-8

LA MÉTÉO

Ensoleillé et chaud aujourd'hui avec passages nuageux. Maximum de 28 à 30. Vents modérés par moments. Demain ensoleillé et chaud avec passages nuageux. **S-16**

L'électricité québécoise est menacée d'une guérilla judiciaire aux É.-U.

WASHINGTON — Aux États-Unis, les projets québécois d'exportation d'électricité sont menacés d'une guérilla judiciaire que s'engage à mener la société Audubon, une des principales organisations écologiques américaines.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

À la veille d'un appel au peuple au Québec, la « National Audubon Society » se mêle d'un dé-

bat qui n'a pas jamais dépassé jusqu'à présent les frontières du Québec, mais qui risque de s'emballer avec l'approche des élections.

Étude scientifique en main, les dirigeants de la société new-

Yorkaise exposeront devant la presse de Montréal, ce matin, les répercussions du détournement de rivières et de la construction de barrages sur la faune aquatique et aviaire de la baie James.

Audubon possède 500 agences affiliées et tient un registre de 500.000 membres. Société à but non lucratif, ce groupe privé produit des émissions

de prestige à la télévision américaine, à la manière de National Geographic et de Jacques Cousteau. Les auteurs de l'étude, Joyce Rosenthal et Jan Beyea, seront plus explicites en conférence de presse sur les répercussions des travaux sur le milieu ambiant et la survie de millions d'oiseaux migrateurs.

« Les citoyens américains ont aussi une part de responsa-

bilité dans ce qui se passe à la baie James. Après tout, ce sont les futures importations d'électricité américaines qui engendreront l'expansion du développement hydro-électrique. La baie James est un problème interfrontalier; les oiseaux migrateurs ne connaissent pas les frontières », mentionne le document.

Suite A-2, Électricité...

Avortement: Mulroney ne garantit pas qu'il y aura une loi

OTTAWA — Il y aura à nouveau un vote libre sur l'avortement au Parlement fédéral. En conséquence, il n'est pas du tout assuré, cette fois non plus, qu'une loi sera adoptée pour combler le vide juridique actuel, a admis hier le premier ministre Brian Mulroney.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« On ne peut pas garantir qu'une loi sera adoptée puisqu'il s'agira d'un vote libre à la Chambre des Communes. C'est la beauté de la liberté. On ne peut pas prévoir d'avance le résultat », a-t-il expliqué hier à la sortie d'une réunion de son cabinet sur le bord du lac Meech dans le parc national de la Gatineau. « Vous verrez alors l'expression de la Chambre des Communes », a-t-il poursuivi.

Le chef conservateur a répété hier qu'il s'agissait d'une question de conscience personnelle qui ne pouvait être soumise selon lui à une ligne de conduite partisane.

Il y aura malgré tout une position commune de la part de son cabinet, a indiqué hier M. Mulroney, sans pourtant que cela ne force les ministres à voter en sa faveur. Le consensus ne lui apparaît pas possible à obtenir, pas plus au sein du caucus des députés conservateurs que pour l'ensemble des Canadiens d'ailleurs.

Suite A-2, Avortement...

Autres textes
en page C-10



Malgré l'apparence de sécheresse du sol, un des employés du producteur de maïs Jean-Guy Côté, de Neuville, constate la belle qualité des épis qui se retrouveront sur le marché d'ici deux jours. **C.**

Seul le maïs ne souffre pas de la sécheresse

La saison s'annonce catastrophique pour les producteurs de framboises. Les grosses chaleurs qui persistent sur la grande région de Québec depuis deux semaines se traduiront par une perte de rendement d'environ 50 %. De leur côté, les producteurs de maïs, plus chanceux, s'attendent à une production record.

par LISE GARIÉPY
LE SOLEIL

M. Paul Rouillard, agro-économiste à l'Union des producteurs agricoles, a précisé que les plants de framboises ne bénéficient pas de système d'irrigation pour pallier au manque d'eau. L'absence de pluie écourtera la saison et les fruits seront plus petits et moins juteux.

La chaleur a aussi affecté la récolte des fraises, terminée plus tôt que prévu, qui a connu une baisse de production de 15 %. Les maigres cinq millimètres de pluie tombés sur la région, le 11 juillet, n'ont guère eu d'effets bénéfiques.

Le maïs résiste bien

Certains producteurs s'en sortent tout de même très bien. Des cultivateurs de la région de Saint-Augustin et de Neuville ne craignent pas en-

Suite A-2, Maïs...

Autre texte en A-3

Une saison exceptionnelle pour les ciné-parcs

Les ciné-parcs de la région de Québec connaissent une saison exceptionnelle. Au coeur de l'été, quand le beau temps se met de la partie, les cinéphiles doivent rebrousser chemin, car tous les ciné-parcs affichent complet, une situation d'ailleurs assez comparable à ce qui prévaut ailleurs dans la province.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL
et la Presse canadienne

C'est la constatation que fait Claude Chabot, vice-président des Cinémas Cinéplex Odéon. Joint par téléphone à son bureau de Montréal, il soutient que partout en Amérique, les ciné-parcs ont tendance à disparaître; vu la valeur des terrains, certains propriétaires indépendants ont réalisé d'é-

Suite A-2, Ciné-parcs...



Avec la qualité des films, « Indiana Jones III », « Karaté Kid III », « Batman », etc., la belle température est un critère de première importance pour justifier l'achalandage, particulièrement cette année, dans les ciné-parcs.

Un chauffeur roule avec un mort coincé dans le pare-brise

TORONTO (PC) — La Police provinciale de l'Ontario a révélé, hier, qu'un automobiliste a parcouru cinq kilomètres avec le corps d'un homme coincé dans le pare-brise, avant d'abandonner la voiture dans une entrée de cour et de prendre la fuite.

L'accident s'est produit sur la route 401, près de Toronto, vers 2h30 du matin, dimanche.

George Kennedy, 28 ans, a été tué instantanément, en étant projeté

Suite A-2, Chauffeur...

DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FONDS D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICES FIDUCIAIRES • GESTION DE PORTEFEUILLE • PLANIFICATION SUCCESSORALE • REA • DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE



FONDS D'INVESTISSEMENT

Gestion professionnelle, sécurité et rendement élevé

- Hypothèques
- Retraite
- Canadien
- Américain
- Obligations
- Marché monétaire

NOUVEAU! MARGE DE CRÉDIT PRÉFÉRENTIELLE

Investissez dans un certificat de dépôt à rendement élevé et obtenez une marge de crédit à taux avantageux.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

1 an	12 1/2%
3 ans	12%
5 ans	11 3/4%

Financement possible jusqu'à 90%

DEPÔT GARANTI

1 an	10 3/4%*
3 ans	10 1/4%**
5 ans	10%*
30 jours jusqu'à 10 1/4%	
60 ans et plus: + 1/8%* taux annuel.	

TRUST PRÊT ET REVENU
PLACE D'YOUVILLE 692-1221
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221
PLACE DE LA CITÉ 652-1221
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Suites de la première page

Électricité...

C'est en prenant beaucoup de précaution qu'Audubon intervient dans un débat relié à l'environnement. Les Québécois veulent respirer un air de qualité, se débarrasser des pluies acides, comment alors peuvent-ils ignorer les dommages à l'environnement que des travaux comme ceux de la baie James peuvent causer? se demande-t-on.

« Nous nous excusons auprès des personnes qui nous auront trouvés trop sévères avec le gouvernement canadien. Nous n'avons en aucune façon l'intention de faire preuve d'irrévérence. Nous admirons profondément le Canada et son peuple, mais de même que les Canadiens ont participé à la protection de l'environnement en faisant pression sur le gouvernement américain pour les pluies acides, nous espérons aussi protéger l'environnement en faisant pression sur le gouvernement canadien pour la baie James », dit le rapport.

Pour le groupe écologique, il est indispensable qu'Hydro-Québec mène toutes les études pertinentes sur l'impact écologique des travaux de la baie James et que des considérations autres que la croissance économique servent de critère à l'évaluation gouvernementale. « Il est important qu'un effort sincère soit effectué pour imaginer à quoi ressemblera la baie biologiquement, dans 50 ans, si le développement à grande échelle se poursuit comme prévu », affirme-t-on.

Audubon reproche à Hydro-Québec de faire des études incomplètes et de ne pas tenir compte « des options à la fois moins chères et moins préjudiciables pour l'environnement... Par exemple, l'installation, au Canada, de technologies plus performantes pour la production d'énergie, permettrait de dégager un excédent qui pourrait alors être exporté à des frais moindres que la création de nouveaux barrages et de déviations. »

Au passage, le rapport s'en prend notamment au projet du premier ministre Robert Bourassa de « grand canal », qui consisterait à construire « des digues d'une centaine de milles de long » pour transformer « tout ou une partie du bassin de la baie James en un vaste réservoir d'eau douce » qui serait vendu aux Américains. Ce projet, « aux conséquences les plus désastreuses pour la baie », est évalué à une centaine de milliards de dollars et a déjà été rejeté par le gouvernement canadien. « Que M. Bourassa pense que l'eau n'a plus d'utilité après avoir quitté les terres témoigne d'un manque de compréhension des mécanismes écologiques marins », affirme le document.

Avortement...

La question de l'avortement n'était pas à l'ordre du jour du conseil des ministres hier qui portait plutôt, semble-t-il sur des questions économiques, et tout particulièrement sur la taxe de vente. Mais le premier ministre a surtout accepté de discuter de la question de l'avortement avec les journalistes, étant malgré tout averse de détails sur sa façon de procéder cette fois-ci. « Je n'exclus rien à ce moment-ci », a-t-il dit à propos des scénarios possibles.

Globalement, même si sa première tentative de faire adopter une loi par les Communautés sur la base d'un vote libre s'était soldée par un échec, il repart à nouveau avec cette formule. Mais il ne veut pas préciser si cette fois son gouvernement élaborera lui-même une loi ou s'il ira de propositions générales à la Chambre, pour ensuite concocter une loi respectant l'option retenue.

Brian Mulroney semble de toute manière s'en remettre plus ou moins au fait qu'il y a plusieurs nouveaux visages à la Chambre des Communes depuis les dernières élections générales, pour arriver en bout de ligne à ce qu'une option rallie finalement une majorité.

Pour sa part, la ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration, Monique Vézina, croit que le gouvernement conservateur réussira à respecter son engagement de faire adopter un document législatif par le Parlement canadien sur cette épineuse question. Mme Vézina est l'une des membres d'un comité ad hoc formé par le gouvernement conservateur il y a plusieurs mois afin d'examiner comment il serait possible pour l'équipe conservatrice de parvenir à une solution dans ce dossier.

Son collègue Benoît Bouchard aussi est persuadé qu'une loi sera finalement votée. « La Cour suprême s'est prononcée, on va devoir à notre tour faire nos choix. »

Constitution

Pour ce qui est de l'accord constitutionnel du lac Meech par ailleurs, le premier ministre Mulroney a dit ne pas être au courant d'un mouvement de certains de ses collègues provinciaux en faveur de discussions sur un accord parallèle qui faciliterait l'adoption de ce qui est déjà sur la table.

Plaidant que les négociations ont déjà eu lieu et fait l'objet d'une signature unanime de tous les gouvernements impliqués, M. Mulroney a dit attendre simplement de voir si les successeurs de certains signataires « tiendront parole ».

Il n'a toutefois pas complètement fermé la porte en cas d'impasse. « Si quelqu'un propose une idée différente en temps opportun, ce sera aux intervenants de la regarder. »

Ciné-parcs...

normes profits en vendant les terrains sur lesquels étaient installés les écrans géants.

Mais depuis deux ans, Cinéplex Odéon gère tous les ciné-parcs de la province; et depuis deux ans, les choses ont bien changé sur ces écrans. La qualité des films est certes l'amélioration la plus évidente. Les meilleurs films sont maintenant à l'affiche dans les ciné-parcs: *Indiana Jones III*, *Karaté Kid III*, *Batman*, *Permis de tuer*, *Chérie*, *J'ai réduit les enfants*. « C'est le jour et la nuit en comparaison à ce qui était offert il y a quelques années », soutient M. Chabot. Nous prenons maintenant les meilleurs films parmi ceux présentés dans toutes les salles de cinéma. »

Les ciné-parcs ont pour politique de toujours présenter des programmes doubles. Depuis deux ans, toutefois, le film principal est désormais projeté le premier. Ainsi, ceux qui viennent avec leurs enfants ou qui doivent se coucher tôt, se sentent plus libres de laisser tomber le deuxième film.

Avec la qualité des films, la belle température est un critère de première importance pour justifier l'achalandage dans les ciné-parcs. Les deux ciné-parcs de la région (Beauport et de la Colline) enregistrent un achalandage à peu près similaire à celui de l'année dernière. « Cette année, il a plu presque tout le mois de mai, ainsi qu'au début de juin; par contre, comme il fait beau depuis la Saint-Jean-Baptiste, les affaires ont repris de plus belle », constate Claude Chabot.

Le ciné-parc de la Colline peut accueillir 1.400 voitures et celui de Beauport près de 2.000.

Pour les trois jours de l'avant-dernier week-end, les 30 écrans des ciné-parcs de Cinéplex Odéon de la province ont rapporté \$359.175, et pour la semaine entière, \$566.345. La semaine de 14 au 20 juillet devient la plus grande semaine dans les annales des ciné-parcs du Québec.

Ces chiffres demandent que l'on tienne compte de l'augmentation du prix d'entrée et de la baisse du nombre de ciné-parcs. Il y avait 55 écrans en plein air en 1980, 48, l'an dernier, à peu près autant, cette année. Étant un peu moins nombreux à se partager le gâteau, la part de chacun est forcément plus grosse. Pour ce qui est du prix moyen des billets, il était de \$3.49 en 1980, dit Muriel Kerney de l'Institut québécois du cinéma, et de \$4.24, l'an dernier.

Dégringolade

Il fut un temps où les ciné-parcs du Québec faisaient des affaires d'or. Au début des années 1980, par exemple, ils terminaient la saison avec des recettes globales de \$7.9 millions.

En 1981, ce sont \$8.2 millions qui entraient dans leurs coffres. Inexplicablement, les chiffres se sont ensuite mis à baisser, puis à dégringoler. Les recettes tombaient à \$7.1 millions en 1983, à \$4.8 millions en 1985, à \$3.4 millions en 1987.

C'était la catastrophe.

Renversement de la situation, l'an dernier: les recettes des 27 ciné-

parcs du Québec (48 écrans), montent à \$4.8 millions. Et 1989 promet d'être meilleure encore.

Un fait demeure, les recettes ont augmenté de 27.9% en 1988 (par rapport à l'année précédente). Et, plus important encore, le nombre de spectateurs — selon les chiffres publiés par l'Institut québécois du cinéma — a augmenté, pour la même période, de 21.1%.

Depuis trois ans, la réception du son se fait par l'entremise de la radio FM. Fini le temps du petit haut-parleur qu'on suspendait à la fenêtre de l'automobile. Finies aussi l'interférence, la bande sonore de mauvaise qualité. Désormais, le son parvient en stéréophonie.

De plus en plus, les ciné-parcs veulent inciter les familles à venir y passer leurs soirées. « On ne veut plus que les gens pensent que les ciné-parcs sont des repaires de délinquants », précise M. Chabot. Cette année, nous faisons affaire avec Steinberg: 18 millions de sacs sur lesquels sont imprimés des coupons-rabais ont été distribués dans les épiceries de la province. Avec ces coupons, une famille de quatre personnes peut voir deux films pour \$10. Nous avons aussi les mardis à \$3. »

Les ciné-parcs du Québec ouvrent leurs portes tous les soirs de la semaine, et ce, à partir de la fête de Dollard jusqu'à la fête du Travail.

Chauffeur...

dans le pare-brise de l'auto.

Un témoin, qui suivait la voiture, a vu le chauffeur s'arrêter cinq kilomètres plus loin et s'enfuir avec deux autres personnes.

Sept heures plus tard, un homme se faisait arrêter à l'hôpital General de North York, au moment où il était traité pour une fracture de l'os de la joue.

Bradley Oliver, 28 ans, a été accusé de délit de fuite et d'avoir conduit au moment où son permis était suspendu.

Maïs...

core les effets de l'absence de pluie. Le sol argileux qu'on retrouve dans cette région permet une bonne retenue d'eau propice au développement du maïs.

M. Jean-Guy Côté, un des gros producteurs de Neuville, a déjà procédé à une première récolte d'épis de maïs, beaux et longs, qu'il offrira aux consommateurs d'ici deux jours. Sa seule inquiétude, que partageant d'autres agriculteurs, c'est que toute sa production mûrisse en même temps et provoque un surplus du produit sur le marché. Plusieurs variétés de maïs, habituellement récoltées plus tard en saison, mûrissent trop vite en raison de la chaleur.

Des producteurs de maïs d'autres régions de Québec ne sont pas aussi optimistes. Selon eux, les amateurs de maïs devront se contenter d'épis chétifs si la pluie ne fait pas son apparition d'ici quatre à cinq jours.

La moisson n'est pas trop perturbée par les bouffées de chaleur de Dame Nature. La pluie abondante tombée au cours du printemps assure aux céréales une bonne partie de l'eau nécessaire à leur croissance.

M. Rouillard, de l'UPA, prévoit tout de même un rendement moyen. Les agriculteurs de l'Est du Québec procèdent à deux ou trois coupes de foin par année. La première fenaison, effectuée en juin, s'est avérée excellente. La 2e coupe, qui représente de 35 à 40% des réserves des agriculteurs, risque d'être réduite à zéro.

Assurance-récolte multiple

M. Paul Rouillard a fait remarquer que la sécheresse avait également affecté les récoltes de foin, de fraises et de céréales en 1988. Pour contre de trop grosses pertes de revenus, les agriculteurs cotisent à un régime d'assurance-récolte multiple qui les protège en cas de pertes considérables.

Quelque 50% des fonds de l'assurance-récolte collective proviennent des poches des agriculteurs. Le gouvernement québécois comble le 50% manquant. Les dédommagements versés en cas de mauvaises récoltes représentent 80% du rendement moyen des sept dernières années.

Margaret Thatcher fait le grand ménage

LONDRES (AFP) - Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a annoncé hier un remaniement ministériel d'une ampleur sans précédent pour faire face à l'impopularité actuelle de son gouvernement et donner leur chance à plusieurs espoirs conservateurs, au premier rang desquels un presque inconnu de 46 ans, John Major, qui devient secrétaire au Foreign Office.

Au total, 12 portefeuilles sur 21 changent de titulaires: tous les ministres coupables d'avoir mal présenté la politique gouvernementale sont sanctionnés et remplacés par des hommes reconnus pour leurs qualités de communicateurs, à quelques mois de l'entrée des caméras de télévision à la Chambre des Communes.

Sir Geoffrey Howe, qui dirigeait la diplomatie britannique depuis 1983, est nommé Leader des Communes et vice-premier ministre — un poste créé par Mme Thatcher pour l'ancien leader de l'aile modérée du parti, Lord Whitelaw, et vacant depuis son départ en 1988. Sir Geoffrey, qui ne désirait pas quitter le Foreign Office, devrait exercer la même influence apaisante et modératrice auprès de la Dame de fer, estiment les observateurs.

Au ministère de l'Environnement, qui supervise les sujets brûlants de la privatisation de l'eau et la réforme des impôts locaux, M. Christopher Patten, 45 ans, connu pour sa sensibilité aux questions écologiques, remplace l'impopulaire Nicholas Ridley.

M. Ridley devient ministre du Commerce et de l'Industrie en remplacement de Lord Young of Graffham, qui retourne dans les affaires après cinq ans au gouvernement.

Deux ministres quittent le cabinet après des performances décevantes: M. Paul Channon abandonne les Transports à M. Cecil Parkinson (qui s'occupait de l'Énergie) et M. John Moore quitte la Sécurité sociale au profit de M. Anthony Newton, l'ancien adjoint de Lord Young.

La décision du ministre de la Défense George Younger de quitter la politique permet à M. Tom King de prendre son portefeuille. Celui-ci laisse l'Irlande du Nord à

En 1988, dans la région de Québec, les agriculteurs ont obtenu des compensations de l'ordre de \$3,000,000, soit deux fois plus que la moyenne calculée au cours des 11 dernières années, qui s'élevait à \$1,500,000.

Il n'est pas encore trop tard pour sauver les dernières récoltes de la saison. Une bonne grosse averse d'ici la fin de semaine permettrait de rattraper le temps perdu. Sinon, les agriculteurs encaisseront de lourdes pertes au terme de la saison 1989.

S'il gagne, l'ex-ami de Chantal Daigle n'entend pas garder l'enfant

VAL-D'OR (PC) — Si Jean-Guy Tremblay gagne sa cause contre Chantal Daigle, il n'a pas l'intention de garder le bébé: « Je ne peux pas m'en occuper à cause de mon travail », a-t-il confié, hier, au quotidien *La Presse*.

« Un nouveau-né a besoin de beaucoup de soins et d'attention et j'estime qu'il sera mieux dans ma famille que dans celle de Chantal Daigle », s'empresse-t-il d'ajouter.

Aviseur technique chez un concessionnaire automobile depuis un mois et demi, Jean-Guy Tremblay a indiqué que son père lui a offert, dimanche, de garder l'enfant: « J'irai chercher le bébé à la pouponnière. Pas question que Chantal s'en occupe. Ou elle revient vivre avec moi ou mes parents vont le garder. »

Il assure aimer toujours son ancienne amie, mais que si celle-ci ne se met pas du « plomb dans la tête », il a non seulement l'intention de demander la garde de l'enfant, mais de la poursuivre pour atteinte à sa réputation.

« Tout ce qu'elle a dit dans les journaux et à la télévision à mon sujet est faux. Je ne l'ai jamais battue et encore moins empêché de voir ses amis. J'ai mis plusieurs années à me sortir du pétrin et je ne vais pas la laisser me salir. »

« C'est vrai que je l'ai brassée un peu, mais tous les couples ont des disputes... »

18 familles en cinq ans

Âgé de 25 ans, Jean-Guy Tremblay n'a pas eu une enfance heureuse. Ses parents l'ont mis à la porte à l'âge de 13 ans. De 1976 à 1981, il a été placé dans 18 familles d'accueil. Son rêve était de devenir policier, mais une bagarre, en 1982, lui a valu un casier judiciaire et quelques points de suture au sourcil droit et à la lèvre.

« J'avais des problèmes avec ma mère, a-t-il expliqué. Je faisais des mauvais coups et je n'aimais pas l'école. Ma mère m'a toujours dit qu'un jour, je me retrouverais à la une des journaux et en prison. Ça fait cinq ans que je ne l'ai plus revue et j'espère ne jamais la revoir. »

« Cette bosse que j'ai derrière la tête, c'est elle qui me l'a faite, a-t-il ajouté. Elle m'a donné un coup de bâton de hockey quand j'avais 11 ans et j'ai subi une fracture du crâne. »

Jean-Guy Tremblay a repris contact avec son père, il y a seulement deux ans, après que celui-ci se soit remarié et eut cessé de prendre un verre. Il songe maintenant à lui confier la garde de son enfant si la cour d'appel lui donne raison.

« Je n'ai pas eu une adolescence drôle, a-t-il dit. Si je veux ce bébé, c'est parce que je ne veux pas qu'il vive ce que j'ai vécu. Pour moi, les enfants, c'est ce qu'il y a de plus important au monde. Tant pis si je perds Chantal, j'aurai au moins sauvé l'enfant... »

« Si heureuse »

« Je ne m'attendais pas à une telle décision de sa part, a-t-il dit. Personne ne pouvait prévoir qu'elle aurait l'intention de se faire avorter. Chantal avait l'air si heureuse quand elle a appris qu'elle était enceinte et quand elle a entendu battre le cœur de son enfant », a indiqué Jean-Guy Tremblay, qui n'en est pas à sa première mésaventure avec les femmes.

ment et un troisième (Nicholas Ridley) est mis sur la touche tandis que plusieurs hommes longtemps snobés par Mme Thatcher pour leurs positions modérées sont soudain réhabilités.

Le nouveau président du parti, M. Baker, un ancien associé d'Edward Heath, et le nouveau ministre de l'Environnement Christopher Patten appartiennent à cette catégorie. Il paraît exclu que Mme Thatcher les laisse modifier sa politique, comptant simplement sur leurs talents de présentation pour la faire accepter à l'opinion, où les derniers sondages donnent 7 points d'avance à l'opposition travailliste.

M. Patten aura la tâche de contrer l'influence croissante des écologistes, qui ont remporté plus de deux millions de voix aux élections européennes de juin. C'est à lui que Mme Thatcher avait confié le soin d'écrire le passage « vert »

de son discours de clôture au dernier congrès conservateur.

Même M. Major, considéré comme le favori de Mme Thatcher, n'est pas un tenant du conservatisme dur. Au contraire, il a souvent insisté sur la responsabilité sociale qui fait partie selon lui de l'héritage conservateur.

Sa nomination est conforme au désir affiché par la Dame de fer de donner le temps de faire leurs preuves à quelques jeunes loups capables de lui succéder le moment venu. Mme Thatcher ne cachait en effet pas qu'elle considérait les ténors de son ancien cabinet comme trop âgés ou trop peu charismatiques pour lui succéder. Son choix de Sir Geoffrey Howe comme vice-premier ministre fait cependant de lui le dauphin désigné en cas de succession précipitée, estiment les commentateurs.

Une poussée inflationniste perturbe le climat social

LONDRES (AFP) — Le mécontentement social continue à s'exprimer en Grande-Bretagne où grèves et négociations — selon les secteurs — n'en finissent plus, afin d'obtenir des augmentations de salaire supérieures au taux d'inflation (8,3 %).

Le principal syndicat des cheminots (NUR: 75.000 membres) a rejeté une offre de 8,8% acceptée par deux autres syndicats, et maintenu un mot d'ordre de grève pour mercredi.

Ce sera la sixième grève nationale des cheminots depuis le début du conflit. Elle coïncidera, comme les semaines précédentes, avec une grève des conducteurs du métro londonien qui en sont à leur 13e journée d'action.

Les 500.000 fonctionnaires locaux qui observent depuis trois semaines des arrêts de travail d'un à trois jours par semaine se disent prêts à négocier devant un organisme de conciliation indépendant. Ils réclament 12 %

d'augmentation de salaire alors que les Communes refusent de leur accorder plus de 7%.

Les dockers, en grève depuis deux semaines pour protester contre la réforme de leur statut, ont décidé lundi à Southampton (Sud de l'Angleterre) de poursuivre une grève qui commençait, selon les employeurs, à s'effriter.

La grève des journalistes et des techniciens, qui perturbait depuis plusieurs mois les services de la BBC, s'est achevée dimanche avec l'acceptation d'une offre d'augmentation de salaires de 8,8%. Mais d'autres catégories sociales telles que les techniciens de British Telecom qui ont refusé une offre de 8,3% et les ambulanciers qui ont rejeté 6,5% d'augmenta-

tion, menacent à leur tour de se mettre en grève.

La tendance actuelle à négocier des augmentations supérieures à l'inflation — comme le géant de la chimie, ICI, qui a offert 9,6% à ses 25.000 salariés — risque, selon la presse britannique, de compromettre la lutte contre l'inflation.

Le mauvais exemple donné par certains dirigeants d'entreprises, tels le président de British Airways, Lord King, qui s'est octroyé 116% d'augmentation après avoir rétabli l'équilibre financier de la compagnie, aurait « consterné » le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, qui a fait de la lutte contre l'inflation l'une des priorités de son gouvernement.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24-07-89
5-4-9
6-9-1-9

La ville investit \$2 millions de plus « Grande place »: Québec expropriera cinq terrains

Dans le cadre du projet de la « grande place », la ville de Québec expropriera cinq terrains dans le quadrilatère formé du boulevard Charest et des rues de la Chapelle, du Pont et Sainte-Marguerite, dont la valeur totale est estimée à environ \$2 millions. Ce qui portera à plus de \$10 millions l'investissement de la ville dans ce projet d'envergure dans le quartier Saint-Roch.

Textes d'YVES THERRIEN
LE SOLEIL

« Nous avons déjà mis ces terrains en réserve », a indiqué hier soir le vice-président du comité exécutif, M. Jean-Paul Morency, en l'absence du maire Jean Pelletier. L'acquisition de la ville servi-



Le conseiller Jean-Paul Morency présidait le comité exécutif, hier, en l'absence du maire Jean Pelletier.

rait notamment à l'élargissement du boulevard Charest pour l'amélioration du réseau routier et du service de transport en commun « que ce soit l'autobus ou le métro », ajoute M. Morency.

L'adoption des procédures d'expropriation et du règlement d'emprunt en découlant a cependant soulevé la colère des représentants du Rassemblement populaire qui ont à nouveau réclamé à grands cris le dévoilement des plans de la « grande place ». « Vous achetez des terrains sans savoir quel sera le vrai projet », a lancé le conseiller de l'Opposition, M. Gilles Gilbert, en qualifiant M. Morency d'incompétent.

Le RP a aussi demandé si l'arrivée du nouveau partenaire, Cadillac Fairview, dans le projet ne modifierait pas le protocole d'entente intervenu entre la ville et le groupe Gagnon-Citicom, notamment en ce qui concerne la participation québécoise dans l'entreprise qui doit être d'au moins 30 %. « En ac-

ceptant ce qui se passe, affirme-t-il, vous donnez la preuve que la ville fonctionne à l'envers. Maintenant que Cadillac Fairview a les commandes en main, nous perdons encore deux ans comme avec Citicom, qui a failli à la tâche. »

M. Morency a toutefois souligné que les services juridiques se pencheraient sur la question de la participation, mais qu'à son avis l'ensemble du protocole demeurerait inchangé à moins d'avis contraire du consortium.

À la suite de la séance du conseil, il a soutenu que la venue de Cadillac Fairview dans le dossier était une très bonne chose pour le projet de la « grande place » comme pour la ville. Il a rappelé par ailleurs que les plans, présentement analysés par les experts de la ville, seraient rendus publics au plus tard lors de la prochaine séance du conseil, le 21 août, voire avant si cela était possible.

« Jusqu'à maintenant, estime-t-il, rien ne nous dit que le protocole d'entente n'est pas respecté. Et, lorsque les plans seront rendus publics, la ville sera en mesure de se prononcer sur l'ensemble du projet. »

L'Allier demande au nouveau promoteur de modifier le projet Gagnon-Citicom

L'arrivée d'un nouveau partenaire dans le projet de la « grande place » ne change en rien la nature du projet,

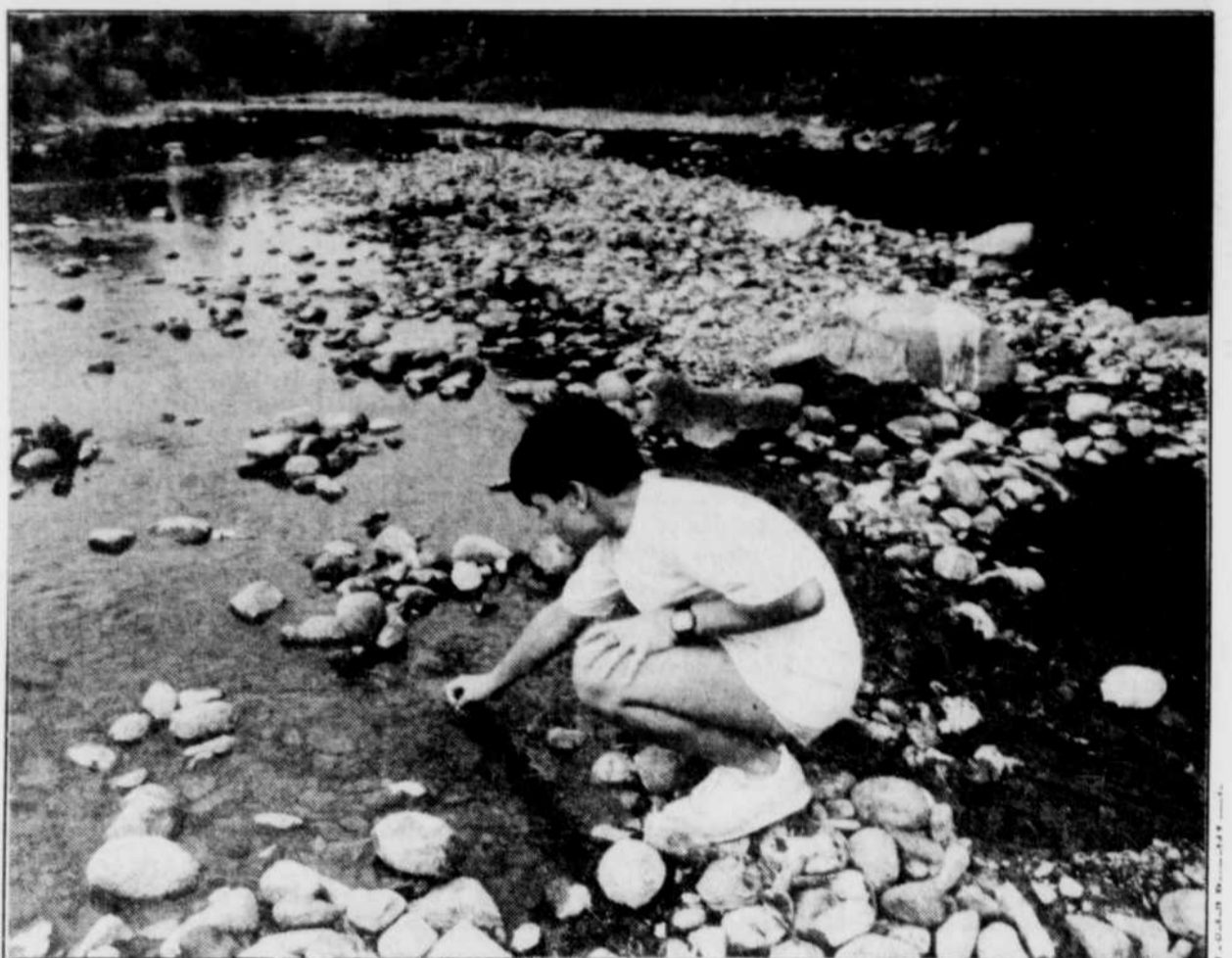
déclare le chef du Rassemblement populaire, M. Jean-Paul L'Allier, qui demande à Cadillac Fairview d'apporter des modifications substantielles au projet Gagnon-Citicom.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Selon le chef du RP, la venue du nouveau partenaire, annoncée vendredi, confirme que le projet du Progrès civique est essentiellement un centre commercial au-dessous duquel seront construits des stationnements grâce à l'expertise de Citicom.

Pour M. L'Allier, Citicom ne prévoit que 17 % de l'espace pour l'habitation, « une portion insuffisante si l'on veut relancer l'activité commerciale du Mail Centre-Ville qui a d'abord besoin de résidents et non de concurrents pour sortir de son marasme ».

Le candidat du RP dans Saint-Roch, M. Réjean Lemoine, souhaite lui aussi que Cadillac Fairview revienne en profondeur le projet Gagnon-Citicom à la lumière d'un consensus exprimé lors d'audiences, l'an dernier, pour un projet moins important davantage axé sur l'habitation et des fonctions commerciales complémentaires à celles déjà présentes dans Saint-Roch.



La rivière Saint-Charles, qui « souffre » aussi de la canicule, montre des signes de sécheresse évidents. Sébastien Mustille profite du faible débit de la rivière pour en explorer le lit.

Les désagréments de la sécheresse

Les réserves d'eau encore suffisantes dans la région

Les chauds rayons du soleil qui dessèchent depuis 14 jours la grande région de Québec n'ont pas encore tari les réservoirs d'eau des municipalités sur lesquels les citoyens comptent pour rafraîchir pelouses, peaux brûlées et gosiers assoiffés.

par LISE GARIÉPY
LE SOLEIL

Un seul petit cri d'alarme dans la région immédiate de Québec, à Charlesbourg. M. Jacques Pelletier, du service des communications, a confirmé hier au SOLEIL que le service des Travaux publics décrètera une interdiction totale d'arrosage d'ici deux à trois jours si la pluie ne réussit pas à percer ce ciel sans nuage.

Trois prises d'eau assurent l'approvisionnement du grand Charlesbourg. Les résidents au sud du boulevard Jean-Talon, utilisent le réseau de la ville de Québec; aucun problème de ce côté. L'aqueduc intermunicipal, qui puise son eau dans la rivière Montmorency et dessert le haut de Charlesbourg-Est et le quartier Orsainville, s'affaiblit et éprouve des difficultés à suffire à la demande aux heures de pointe. Le troisième réseau qui assure le service à Notre-Dame-des-Laurentes a subi des bris majeurs à une de ses conduites dans la nuit de dimanche à hier. La situation jugée critique obligera peut-être les responsables à imposer des mesures draconiennes.

Usage abusif de l'eau

L'ensemble des municipalités de la Communauté urbaine de Québec ont adopté depuis quel-

ques années déjà des règlements uniformes régissant l'usage abusif de l'eau. Les autorités des villes de Beauport, Québec, Sainte-Foy, Val-Bélair et Saint-Augustin, entre autres, ont confirmé hier, lors d'un bref tour d'horizon effectué par LE SOLEIL, qu'on ne prévoyait pas de pénurie d'eau pour l'instant. Bien entendu, les citoyens sont invités à faire preuve de bon sens et à ne pas abuser de cette ressource à leurs yeux inépuisable.

L'arrosage des jardins et des pelouses, autorisé entre 21 h et minuit, s'échelonne sur deux périodes. Les propriétaires d'habitation dont le numéro civique est un chiffre pair peuvent procéder les dimanches, mardis et jeudis; ceux dont le numéro civique est un chiffre impair peuvent s'acquitter de leurs travaux de jardinage les lundis, mercredis et vendredis.

Le remplissage de la piscine n'est autorisé qu'une seule fois par année, entre minuit et 6 h. Pour un deuxième remplissage, ou pour les piscines nouvellement installées, les propriétaires doivent obtenir un permis spécial de leur municipalité.

À Beauport, on admet que l'application stricte des règlements coûte plus cher que ce que rapporterait l'imposition de contraventions. À Saint-Augustin et à Val-Bélair, par exemple, des pa-

trouilleurs circulent régulièrement sur le territoire pour exercer une surveillance étroite et faire respecter les règlements municipaux. Car encore deux ou trois jours de sécheresse et les problèmes pourraient surgir.

Quelques petits problèmes

Jusqu'ici, l'absence de pluie cause peu de problèmes dans la région de Québec. Quelques municipalités éprouvent tout de même des désagréments.

Dès aujourd'hui, les citoyens de Boischatel et de L'Ange-Gardien n'auront plus le droit d'arroser leurs jardins et pelouses. La sécheresse et surtout les travaux de réparations majeures qui seront exécutés sur le barrage, dès le lundi 31 juillet, ont obligé les autorités de Boischatel à prendre cette décision. Un barrage temporaire pourra suppléer et donner les services essentiels.

À Saint-Émile, on a dû s'approvisionner au réseau de la ville de Québec, le week-end dernier, parce que la pression du système de pompage était trop basse.

À Lévis, on déplore le fait que les citoyens ont recouru à l'arrosage massif, surtout le samedi.

À Saint-Étienne, le réservoir d'eau est presque à sec. Les résidents ne peuvent arroser leur parcelle depuis le mois de juin.

Et dame nature ne semble pas vouloir coopérer. Environnement Canada prévoit pour les deux prochains jours un soleil aux rayons ardents qui feront pâtir brins d'herbe et récoltes.

Meurtre au pénitencier de Donnacona Les lois non écrites du milieu hantent le procès

Les lois non écrites qui régissent le monde carcéral ont été fréquemment mentionnées, hier, au procès des accusés du meurtre de Claude Péloquin. Les deux témoins d'hier en ont donné plusieurs exemples.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Le second témoin de la défense ne peut maintenant être identifié à la suite d'une ordonnance de non-publication émise par le juge Gaston Desjardins. Il en a fait lui-même la demande. Ce témoin, tout comme le premier appelé à comparaître par les avocats des accusés — Carl Brouillette, James Lawrence Verner et Robert Peruta —, jouait aux cartes dans la salle commune, le 20 mars dernier.

Le témoin a perdu son calme à quelques reprises, hier, lors du contre-interrogatoire du procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain. Lorsque ce dernier est revenu sur un incident survenu alors qu'il était « en protection » à la prison de Québec, le témoin est sorti de ses gonds.

« J'avais pas d'affaire à être isolé des autres détenus. C'est une place pour les pouilleux », s'est-il exclamé. Il a avoué s'être alors « arrangé pour pas rester là trop longtemps » en infligeant une raclée à un autre détenu mis en protection. « Je regrette rien, c'était un violeur d'enfant, cet écoeurant-là », a-t-il ajouté.

Il est donc très mal vu, par les autres détenus d'être en isolement. Ceux qui « bénéficient » de ce régime sont soit des délateurs qui ont transgressé la « loi du silence », soit des détenus ayant commis des crimes désapprouvés par le milieu carcéral, comme les crimes commis envers les enfants.

Le témoin a aussi nié être au courant des guerres de clans qui sévissent depuis un an au pénitencier de Donnacona. « Moi, je fais ma petite affaire. De toute façon, faudrait pas charrier avec les gangs. En-dehors, quand tu parles pas à personne, t'as l'air d'avoir quelque chose à te reprocher. Quand tu te tiens avec un autre, tu passes pour un homosexuel. Quand t'es trois, tu formes une gang », a-t-il expliqué, ce qui a fait sourire l'assistance. Il a aussi nié être en dette auprès de Carl Brouillette, lorsque Me Casgrain lui a demandé s'il était vrai qu'il lui devait 120 paquets de cigarettes.

Autre témoin

Un troisième témoin a été convoqué à la barre par les avocats de la défense, hier après-midi. Il s'agit de Normand Joubert, qui complétait le trio — avec les deux précédents témoins — des joueurs de cartes qui accompagnaient Claude Péloquin, le soir de sa mort.

Il a confirmé les versions de ses deux partenaires de cartes en contredisant les témoignages des principaux témoins de la Couronne. Selon eux, le meurtre aurait été commis par un des délateurs, le même qui a été jugé coupable de l'agression sur le détenu Sylvain Tanguay, également survenue le soir du 20 mars.

Me Casgrain a bien tenté de le mettre en contradiction avec sa déclaration écrite faite à l'enquêteur privé de la défense. Ainsi, lors de sa déposition d'hier, il a affirmé « qu'il était à peu près 10 h00, 10 h10 » lorsque Péloquin est entré dans le « coqueron ».

Tout comme les deux précédents témoins, Joubert a reconnu avoir préféré se taire sur ce qu'il savait du meurtre.

Dans sa déposition, il avait indiqué « 9 h35, 9 h40 ». Selon lui, la différence pouvait s'expliquer par une dizaine de minutes, soulignant qu'il n'avait pas de montre à ce moment-là.

Ensuite, Joubert avait omis de mentionner, dans sa déclaration écrite, que la partie de cartes avait continué après le départ du présumé meurtrier et de leur troisième partenaire. « L'enquêteur m'a pas posé de questions là-dessus », a-t-il répondu à plusieurs reprises.

Lorsque Me Casgrain a demandé pourquoi il avait attendu si longtemps avant de donner sa version des faits, Joubert lui a répondu « es-tu sérieux ? » Comme il l'a indiqué souvent par la suite, « ça aurait servi à rien que j'en parle avant », ajoutant qu'il était hors de question d'entrer en contact avec la police, « même si on sait que trois gars sont accusés injustement. C'est très mal vu de collaborer avec la police vis la Couronne », a-t-il expliqué.



Après avoir pénétré par effraction dans la maison du gardien, les cambrioleurs ont actionné le treuil de cette cage de retenue pour voler neuf saumons. Les 35 autres qui se trouvaient dans la cage ont péri par asphyxie, probablement parce qu'ils ont été maintenus trop longtemps hors de l'eau.

Passé migratoire de Donnacona Des voleurs dérobent 9 saumons et causent la mort de 35 autres

Des malfaiteurs ont volé neuf saumons à la passe migratoire de Donnacona, dans la nuit de jeudi dernier, et 35 autres saumons sont morts à la suite de ce cambriolage.

LE SOLEIL

Selon M. Claude Sauvé, biologiste, président de la Corporation de la restauration de la Jacques-Cartier, les cambrioleurs ont réussi à pénétrer par effraction dans la maison du gardien et ont pu s'emparer des clefs de la cage de retenue du saumon.

Ils ont alors actionné le treuil pour remonter le saumon à la surface et en ont pris neuf. C'est vraisemblablement cette manœuvre qui aurait fait mourir les 35 autres saumons qui restaient dans la cage de retenue, même si le treuil a été redescendu.

Pour M. Sauvé, il s'agit là d'une perte importante en coûts sociaux, puisque des investissements importants ont été consentis pour construire cette passe migratoire, et pour enseigner le saumon dans la Jacques-Cartier.

La sûreté municipale de Donnacona poursuit son enquête, mais on aurait encore peu d'indices sur cet événement.

M. Sauvé a expliqué au journal LE SOLEIL que c'est la Corporation de la restauration de la Jacques-Cartier qui s'occupe de l'administration et du gardiennage de la passe migratoire, alors qu'un biologiste et deux techniciens se relaient de 8 h à 21 h tous les jours.

Tous les saumons qui remontent la passe migratoire sont comptés et retenus dans une cage, et ce sont des agents du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui s'occupent de transporter les saumons par camion-citerne jusqu'à la rivière Sautoriski, une tributaire de la Jacques-Cartier.

Chaque année, explique M. Sauvé, on compte de 90 à 125 saumons qui remontent la passe migratoire, mais on connaît une année exceptionnelle, puisque jusqu'à maintenant 486 saumons ont franchi la passe migratoire.

Depuis trois ans, c'est la deuxième fois que des malfaiteurs ouvrent la cage de retenue pour voler des saumons.

Odeurs provenant de l'usine d'Alex Couture

Les gens de Charny crient leur dégoût en cour

Des odeurs à vous réveiller en pleine nuit. À vous empêcher de terminer votre ronde de golf. À vous obliger à vendre votre piscine ou, carrément, à plier bagages.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le juge Jean Dutil, de la cour des sessions de la paix, a entendu, hier, les témoignages de trois résidents de Charny et d'un ancien Charnycois, domicilié depuis peu à Bernières, sur les émanations dégagées par l'usine d'équarrissage Alex Couture inc.

Le tribunal entend une poursuite pénale engagée par le ministère de l'Environnement contre l'usine de récupération et de recyclage de sous-produits d'origine

animale.

Cette dernière fait face à 21 chefs d'accusation pour avoir contrevenu à la Loi sur la qualité de l'environnement et au règlement sur la qualité de l'atmosphère à une dizaine d'occasions entre juillet et septembre 1987.

Même si près d'une trentaine de jours d'auditions se sont écoulés, les parties en sont encore aux démarches préliminaires. Hier, la notion de confort face aux odeurs était débattue.

« Les cretons d'Alex »

Les quatre témoins, ainsi que le

greffier de la ville de Charny, Me Michel Hallé, trouvaient à peine les mots pour qualifier les émanations qui sortent de la cheminée d'Alex Couture inc. « Cela ne se décrit pas, c'est affreux », prétend M. Denis Beaumier. « Une odeur nauséabonde, infecte. C'est écoeurant », décrit M. Bertrand Lacroix. « Il faut le vivre pour le croire », affirme M. Gilles Filteau.

À tour de rôle, les témoins ont expliqué comment les odeurs nuisaient à leur confort.

Ils ont tous confirmé qu'il n'était pas rare que l'odeur vienne les tirer de leur sommeil. Les bonnes bouffes sur le patio bousillées ne se comptent plus. « On trinque paisiblement sur le patio, puis voilà les odeurs », expose M. La-

croix qui a l'habitude de dire à l'approche des émanations, « tiens, voilà qu'Alex fait ses cretons! ». « En moins de deux, on sert le steak et on file au restaurant », poursuit M. Lacroix.

MM. Filteau et Beaumier disent qu'il est impensable de quitter la maison sans fermer les fenêtres.

Bon golfeur, M. Beaumier précise qu'il a été contraint d'abandonner une ronde de golf au troisième trou en raison de l'intensité des odeurs. Prétendant que les émanations malodorantes obligeaient trop souvent sa famille à délaisser la baignade, il a vendu la piscine.

Questionné par le juge Dutil, M. Beaumier, qui habite Charny depuis 1969, a mentionné qu'il ne s'était jamais habitué aux odeurs d'Alex Couture.

Pour M. Paul Crochetière, les odeurs l'ont forcé à vendre sa maison. Disant avoir été mal informé sur les émanations nauséabondes par son courtier lors de l'achat de la résidence en 1985, il l'a récemment revendu, avec un léger profit, à un Charnycois bien au fait du problème d'odeur.

« Égout à ciel ouvert »

Le greffier de Charny, Me Michel Hallé, a expliqué au tribunal les procédures concernant les tests d'odeurs effectués en 1987 et qui ont permis au MENVIQ de porter une action pénale contre Alex Couture, et les cartes-relevés d'odeurs remplies par les Charnycois depuis 1986 dès l'apparition d'une émanation trop désagréable.

Interrogé par l'avocat d'Alex

Couture inc., Me André Jolicoeur, le fonctionnaire a indiqué qu'il n'y avait pas d'autres sources d'odeurs malodorantes à Charny.

Il réfutait du coup les interrogations de Me Jolicoeur voulant que les plaintes des citoyens pouvaient provenir non seulement d'Alex Couture inc., mais aussi de l'égout à ciel ouvert que représente la rivière Chaudière, où Charny jette ses eaux usées, non traitées.

Me Jolicoeur a d'ailleurs souligné qu'en juillet 1988, des citoyens avaient protesté contre des odeurs provenant de la rivière Chaudière causées par une fissure dans le tuyau de rejet.

L'audition de la cause reprend ce matin avec le témoignage d'une douzaine d'autres résidents de Charny.

■ Délit de fuite

Un jeune cycliste de Charlesbourg a subi des blessures au visage et aux jambes, hier après-midi, lorsqu'une voiture lui a coupé le chemin. L'incident s'est produit vers 16 h 10 à l'angle de la 3e Avenue Ouest et de la 47e Rue Ouest, à Charlesbourg. Le véhicule serait une Pontiac 6000 de couleur blanche. Le conducteur de la voiture est recherché pour délit de fuite. Le jeune homme, qui aura bientôt 16 ans, réside à proximité. Tout renseignement pouvant aider à retracer le propriétaire de l'automobile peut être acheminé à la sûreté municipale de Charlesbourg, au 622-7611.

En Bref

■ Procès remis

Le procès de Jean-François Drouin, de Bernières, a été reporté au 26 septembre. Le jeune homme est accusé d'avoir utilisé une arme à feu de façon négligente. Le 9 mars dernier, sur le chemin Filteau de sa localité, il aurait ouvert le feu accidentellement sur un autobus scolaire rempli d'écoliers de la polyvalente de Charny, avec une arme de calibre .22. Cependant, personne n'avait été atteint. L'accusé est défendu par Me Micheline Chénard-Saint-Laurent. Il a choisi d'être entendu par un juge seul.

■ Tireur de Saint-Casimir

Le marin Réjean Lavallée subira son procès le 12 octobre. Le 15 mai dernier au matin, à Saint-Casimir, il avait bloqué la circulation en tirant des coups de feu en l'air et intimé aux automobilistes de s'asseoir sur le trottoir en attendant la police. Il avait été remis en liberté et avait pu retourner sur le pétrolier où il travaille. Il est défendu dans cette cause par Me Jean Beaupré et a opté pour un procès devant juge mais sans jury.

■ Pris en flagrant délit

Un individu de 35 ans a été interrogé par la police de Québec, relativement à un vol avec effraction qui s'est produit dans une résidence du 71, rue de la Tourelle, à Québec. Des voisins ont aperçu le suspect à l'oeuvre et ont alerté la police.

■ Vol d'équipements au Concorde

Un jeune homme de 18 ans sera accusé prochainement du vol d'un vidéo et d'une caméra-vidéo, qu'il a tenté de dérober en fin de semaine, à la salle de bal du Loews Le Concorde. Le suspect a été pris en flagrant délit par des employés qui étaient en train d'aménager la salle. Par ailleurs, 24 téléphones cellulaires appartenant au magasin G. Lebeau, de la rue Jean-Perrin, à Québec, ont été volés en fin de semaine. La police recherche toujours le ou les voleurs.

■ Incendie criminel

Après les trois incendies criminels allumés par une main inconnue, dimanche, dans les rues Aberdeen et Turnbull, à Québec, voilà qu'une autre alerte a été lancée hier matin, au 900, rue Saint-Cyrille, où, cette fois, un contenant à déchets avait été enflammé chez le dépanneur Le Frigo, vers 4 h 15. Le commissariat des incendies fait enquête.

■ Agression sexuelle

Un individu d'origine algérienne, Boualem Hammouti, a été accusé hier d'agression sexuelle et de sodomie, des actes qui auraient été commis dans un terrain de camping de Trois-Pistoles en fin de semaine. Les actes reprochés à l'homme de 29 ans auraient été commis à trois reprises contre une fillette de 12 ans. Le suspect était de passage au Canada et devait quitter le pays dans 15 jours.

La scierie de Marcel Landry à Cap-St-Ignace est rasée par le feu

Un incendie a complètement rasé la scierie de M. Marcel Landry, hier, à Cap-Saint-Ignace. Les dégâts sont évalués à au moins \$100,000.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Joint en soirée à son domicile, M. Landry a expliqué que le feu avait été découvert vers 16 h 00 par un de ses clients. Il n'y avait aucun travailleur à l'intérieur de la scierie à ce moment.

L'entreprise, qui donne du travail à trois personnes en temps

normal, fonctionne actuellement au ralenti en cette période estivale. M. Landry ignorait ce qui allait survenir de sa scierie, qui n'était assurée qu'au tiers de sa valeur.

Le travail des pompiers a été compliqué parce que le chemin Bellevue, là où est située la scierie, n'est desservi par aucun réseau d'aqueduc. Les pompiers se sont concentrés à empêcher que l'incendie ne se propage, le vent souf-

flant assez fort en fin d'après-midi. La sécheresse qui sévit actuellement n'a pas aidé leur travail non plus. Ils ont dû travailler à l'aide de citernes.

Le feu couvait toujours dans la cour à bois et dans le bran de scie et pourrait prendre plusieurs heures encore avant de s'éteindre.

L'officier de police Rémi Couillard, de la sûreté municipale de Montmagny, a confirmé que les pompiers de Cap-Saint-Ignace avaient demandé l'intervention d'un camion-pompe et de deux pompiers de Montmagny.

8,9%*!

Plus que génial!

Un taux de crédit qui s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Stanza, Micra, Sentra! Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat! 8,9% (pour une période de 12 à 24 mois), 9,9% (25 à 36 mois) ou 10,9% (37 à 48 mois)*!

Et ce n'est pas tout! En plus de profiter d'un taux de crédit extraordinaire, vous pouvez profiter des offres spéciales de Nissan sur les Micra, Sentra et Costauds KingCab «super-équipés»[†]

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer... alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan, et profitez-en! C'est plus que génial! C'est Nissan.

[†]La Micra: toit ouvrant, 5 portes, garnitures spéciales, radio MA/MF, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs.

La Sentra DLX: avec climatisation, garnitures spéciales, radio MA/MF, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs et direction servo-assistée.

Le Costaud KingCab DLX: avec sièges arrière, sièges baquets en tissu, moquette, radio MA/MF, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs et direction servo-assistée.

*Les taux de crédit s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costauds neufs. Par exemple pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx. les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$.

Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.

NISSAN

génial...et humain™



Besoin d'un coup de main pour votre publicité?

Pour vos prochaines annonces publiées dans Le Soleil, faites appel aux spécialistes de notre Service du marketing.

Consultez votre représentant!

647-3435

LE SOLEIL

Mort par insolation d'un reboiseur Le contremaître a manqué de jugement, conclut le coroner

Le coroner Marc-André Bouliane blâme le contremaître Alain Guay, de la compagnie de produits forestiers Canadien Pacifique, pour le manque de jugement dont il a fait preuve le jour de la mort du reboiseur Eric Horth de Sainte-Foy, décédé à 23 ans d'une insolation alors qu'il travaillait au camp Jetée Jean-Pierre, à 200 km au nord de La Tuque.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Voilà l'une des constatations émises par le coroner-enquêteur dans un rapport de 24 pages visant à éclaircir toutes les circonstances de la mort du Fidéen, qui en était à son deuxième jour de travail lorsqu'il a été retrouvé en plein délire. Le jeune Horth serait vraisemblablement décédé d'une insolation par une torride journée de juillet 1988.

Me Bouliane recommande donc que la Commission de santé et de sécurité au travail édicte rapidement des normes spécifiques au travail des reboiseurs. Ces normes devraient viser leur formation ainsi que celle de leur supérieur, les limites de température réelle sous lesquelles ils peuvent travailler sécuritairement et les conditions minimales à être observées par les compagnies de reboisement quant au logement, la nourriture et l'habillement de leurs employés.

Le coroner «trouve inacceptable» qu'un contremaître chargé de veiller sur la sécurité des étudiants qui travaillent péniblement, confonde une attitude de délire et de confusion avec du «niaisage».

Vers 13 h 25, le 7 juillet, M. Guay voit Eric, couché sans son casque, sur le bord du parterre à reboiser, au camp Jetée Jean-Pierre. Horth porte une chemise légère, des pantalons et des

bottes. Il tient une mouche dans ses mains et a un langage décousu et incohérent. Le contremaître discute une quinzaine de minutes avec lui puis l'abandonne en prétextant qu'il doit discuter de son cas avec son assistant, Michel Hébert.

«Lorsqu'on travaille dans un brûlé, un travail exigeant, en terrain accidenté, par une journée chaude et humide, ça relève du gros bon sens qu'un jeune homme comme Eric Horth, couché sur le bord du chemin, qui tient une mouche dans ses mains et qui délire, ne niaise pas. Les coups de chaleur et/ou insolation sont des phénomènes prévisibles, possibles et à prévoir dans de telles conditions de travail», écrit Me Bouliane.

D'ailleurs, lorsqu'il apprend, quelques instants plus tard, que l'étudiant court dans les champs, tombe partout et se frappe sur le minibus de la compagnie, l'assistant de Guay, Michel Hébert, n'hésite pas et court à son secours. Il retrouve le travailleur étendu, les yeux hagards. La victime, qui en était à sa troisième année comme reboiseur et avait été jugée en bonne santé, est décédée vers 15 h 40.

Le Dr Richard Authier, qui a pratiqué l'autopsie sur la victime le 8 juillet 1988, au lendemain du décès, a éliminé toutes les causes anatomiques ayant pu causer la mort d'Eric Horth, c'est-à-dire une lésion au cerveau, un anévrisme, un infarctus ou le syndrome de mort su-

bite. Il a plutôt conclu, par élimination, qu'il était décédé d'un oedème pulmonaire accompagné d'un oedème cérébral, consécutifs à une insolation.

Points nébuleux

Le coroner Bouliane a également noté plusieurs points nébuleux dans les témoignages, à savoir l'heure exacte à laquelle les événements se sont passés, la température exacte qu'il faisait sur le terrain où travaillait Eric, le 7 juillet. Le coroner-enquêteur aurait aussi aimé savoir la distance et le temps exact pour parcourir l'espace entre le camp Jetée et le terrain où travaillait la victime. Enfin, il aurait aimé avoir des photos du brûlé où travaillait Eric Horth.

Puis, il a dénoncé les piètres conditions de conservation du corps de la victime et le manque flagrant de professionnalisme du personnel de la morgue locale, qui n'ont pas réfrigéré le corps avant son autopsie. A son arrivée à Québec, le 8 juillet, le cadavre était donc en état de décomposition avancée.

Enfin, il souligne qu'aucune règle de sécurité spécifique aux insulations n'avait été communiquée aux reboiseurs par la CIP, lors de leur période d'entraînement, même si la compagnie est réputée pour le bon traitement qu'elle offre à ses reboiseurs. Ailleurs, il semble que les plaintes de reboiseurs affluent à la CSST.

Toutes ces critiques ne peuvent toutefois servir d'accusations puisque la loi interdit au coroner de se prononcer sur la responsabilité civile ou criminelle d'une personne. Elles permettent seulement à Me Bouliane de mieux formuler ces recommandations.



Yvette et Wilfrid Lauriault, 67 ans, de Saint-Ubalde, accueillent leurs visiteurs de France avec qui ils échantent, cela va de soi, en prenant un bon repas.

50 familles d'accueil dans un petit village St-Ubalde: le terminus de 15,000 touristes français

SAINT-UBALDE — La petite localité de Saint-Ubalde, dans Portneuf, va accueillir 15,000 touristes français, cette année. Le Centre de vacances Portneuf (CVP), le volet européen du centre vacances-familles, réalise en fait de si bonnes affaires qu'il fait depuis peu partie du secteur privé.

DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Cette année, le chiffre d'affaires du Centre de vacances devrait atteindre \$750,000, ce qui représente des retombées économiques directes du même ordre pour cette communauté de 1,700 personnes, selon des chiffres fournis par Mme Céline Gingras qui s'est portée acquéreur de cet ex-organisme à but non lucratif. Elle assume en même temps la présidence du centre vacances-familles de Saint-Ubalde.

Christine et Bernard Cuinet, de la Franchecomté, ont parcouru le circuit type qui conduit ses cousins d'outre-Atlantique jusqu'au petit village bien connu pour son festival de la patate. Arrivés à Mirabel, ils ont pris l'autobus qui leur permet de voir, ou plutôt d'entrevoir, en cinq jours, Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal et Québec. Terminus: Saint-Ubalde où ils vont établir leur seul véritable contact avec la population et effleurer sa réalité.

Fatigués mais heureux, ils sont accueillis chez Yvette et Wilfrid Lauriault, 67 ans, où ils vont être hébergés et restaurés avant leur

départ pour Mirabel, le lendemain. Les Lauriault accueillent des visiteurs depuis la naissance officielle du tourisme européen dans leur village, en 1976. L'an dernier, ils ont reçu environ 175 personnes dans leur foyer et ne voient pas encore le jour où ils vont s'arrêter.

On discute un peu avant le repas. Première occasion d'étonnement pour les Cuinet: «le souper est servi», annonce Mme Lauriault. Il n'est que 18 h 15, alors que ses invités «dinent» habituellement vers 21 h 00. Peu importe, «on bouffe bien ici aussi», lance Bernard Cuinet. Comme un grand nombre de ses compatriotes, il a pu s'offrir des vacances au pays grâce au comité social de l'entreprise où il travaille et qui «fait» dans l'agro-alimentaire.

On parle de nos différences linguistiques. Histoire de rigoler, Mme Gingras demande aux Français s'ils comprennent cette phrase: «As-tu été obligé de chauffer ton char à la noirceur?» Chez les invités, c'est le black-out, l'incompréhension totale. On s'explique, on rit et le repas se poursuit dans une atmosphère détendue.

Phénomène touristique
Tout a commencé en 1976, lors-

qu'une agence de voyage de Québec décidait de mettre Saint-Ubalde sur son circuit touristique à l'intention des visiteurs français. Ils vinrent au nombre de 400.

L'an dernier, leur nombre a atteint près de 11,000. Ce résultat est d'autant plus étonnant que tout cela s'est fait sans publicité. Seule la qualité de l'accueil et l'information transmise de bouche à oreille ont fait la réputation de cette localité des Laurentides, situés à un peu plus d'une heure de route de Québec.

Le succès du Centre de vacances s'étend d'ailleurs à une bonne partie de la région de Portneuf. Des 130 familles d'accueil que compte le CVP une cinquantaine seulement font partie de Saint-Ubalde. Les autres sont établies à Saint-Léonard, Lac-au-Sable et Saint-Marc-des-Carières.

Pour la première fois, le CVP offre un circuit touristique portneuvois. Les touristes intéressés pourront prendre connaissance des attraits du secteur ouest de la région jusqu'aux rives du fleuve, à Deschambault et Grondines. «Cela va nous permettre de les garder une journée de plus», explique la présidente du CVP.

Mais il faudra cependant que s'améliore sérieusement les infrastructures touristiques de la région si on veut que de tels projets prennent de l'expansion, avertit Mme Gingras.

Construction du village des Oujé-Bougoumou Les Cris attendent l'accord d'Ottawa

Québec et Ottawa devront investir \$42 millions pour construire un village qui doit abriter à compter de décembre 1992 les Amérindiens cris de la tribu des Oujé-Bougoumou.

Hier, les Cris ont dévoilé l'entente de principe à ce sujet conclue avec le gouvernement du Québec, mais qui n'est pas endossée par les

autorités fédérales.

Selon le document, daté du 22 juillet, une centaine de maisons seraient érigées près du lac Opémiska, entre Chapais et Chibougamau. Un hôpital, une école et un centre administratif font partie des équipements devant desservir les autochtones.

Québec accorderait \$9,2 millions pour les installations de base du village. Hydro-Québec consacrerait \$1,5 million à provisionner l'endroit en électricité à partir de juin 1990. Il resterait à Ottawa une note de \$32,1 millions.

Dans un communiqué de presse, le Grand conseil des Cris ajoute que l'accord de principe prévoit

la création d'un fonds pour le développement socio-économique de la tribu. Quelque \$50 millions devraient être versés en vertu de cet accord, soit \$35 millions en provenance d'Ottawa et \$15 millions, de Québec.

LE SOLEIL n'a pu apprendre si ces demandes sont reliées au procès que les Oujé-Bougoumou doivent intenter au fédéral. Un tribunal amérindien, siégeant au lac Opémiska, doit entendre aujourd'hui la cause. Les Cris veulent obtenir \$50 millions, alléguant que le fédéral s'est rendu coupable «d'évasion fiscale» à l'endroit de ces citoyens de la première nation.

Rappelons que les Oujé-Bougoumou ont bloqué une route forestière, en juin. Ils ont proclamé leur souveraineté sur des terres de ce secteur, en juillet.

SKF
ROULEMENT À BILLES
ET À ROULEAUX

COMPAGNIE
GBS
GENERAL BEARING SERVICE INC.

473, Dorchester sud, Qué.
Tel. 529-9088
FAX: (418) 529-5654
1-800-463-2177

Automobiles B.G.P. Honda 550, 90 ^{ème} rue St-Georges G5Y 3L2 1-228-5825	Lallier Auto Québec inc. 2000 boul. Charest O. Ste-Foy G1N 8E8 887-2525	Auto Frank et Michel 5790, boul. Ste-Anne Boischaie G0A 1H0 822-2252 Ligne directe, Qc: 1-666-4779	Automobiles Donnacona 205 Rue 138 G0A 1T0 694-0396
Lallier Auto Charlesbourg 4650 3 ^{ème} Avenue Charlesbourg G1H 6H8 627-1010	Honda Degiro inc. 496 Avenue Saint-David Montmagny G6V 3S6 248-2133	Automobiles de L'Ami Michel 2319 Boul. Smith Nord Theford Mines G6G 6L5 1-800-463-6310/338-3558	Dufour Honda 290 boul. Mailloux La Malbaie G0T 1J0 665-6432

L'ÉTÉ SUR LE BRAS!

ROULEZ GRATUITEMENT CET ÉTÉ

Votre concessionnaire HONDA peut vous rembourser jusqu'à l'équivalent de 3 versements mensuels* à l'achat d'une CRX, ou des modèles SEDAN 4 portes LX, CIVIC et ACCORD.

ee
auto (1986) inc.
40, rte Kennedy, Lévis
G6V6C4 833-2135

EN RAPPEL JUSQU'AU 31 JUILLET

Le groupe HONDA SELECT

*Détails disponibles chez vos 9 concessionnaires. Maximum 100 \$ par mois - véhicules en inventaire seulement.

La nuit, GRINDA change...

p.28

Leçon du sinistre de Saint-Basile-le-Grand

Québec a besoin d'un coordonnateur en sécurité publique

MONTREAL — La prise en charge totale par le gouvernement de Robert Bourassa de la gestion de la crise provoquée par l'incendie survenu à l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand, en août 1988, ne constitue pas « la solution miracle » à réutiliser en cas semblables.

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

Le blâme est contenu dans l'étude menée par Hélène Denis, de l'École polytechnique de l'Univer-

sité de Montréal, à la demande du Bureau de la protection civile du Québec auprès de 84 personnes mêlées de très près à l'événement, principalement des fonctionnaires et des politiciens.

Mme Denis rappelle que la coordination avait été assurée par le conseil des ministres et que l'as-

pect administratif avait été pris en main par le chef de cabinet du premier ministre Bourassa, Mario Bertrand, assisté d'un comité gouvernemental.

« Si une telle réponse a permis de sortir de la crise, cela ne signifie pas pour autant que se soit la solution miracle pour une autre occasion », peut-on lire dans le rapport de 80 pages dont la Presse canadienne a obtenu copie.

L'universitaire suggère plutôt de désigner au plus haut niveau de la hiérarchie administrative provinciale une personne capable de coordonner les actions scientifiques, techniques et socio-politiques menées par les différents ministères appelés à intervenir en temps de crise (par exemple : incendie, explosion ou déversement de matières toxiques, tremblements de terre).

Cette suggestion est basée sur le principe voulant qu'il y ait séparation entre le politique et l'administration, doublée d'une jonction étroite, notamment lorsque les conséquences sont graves.

« Pour le politique, la crise peut offrir la tentation de devenir interventionniste, passant par-dessus

la machine administrative, alors que, c'est en situation de crise que, plus que jamais, les deux fonctions doivent se compléter dans une relation de confiance mutuelle. »

Ce qui fait dire à Mme Denis que « le recours à l'arbitrage du bureau du premier ministre ne doit donc se faire qu'en dernier recours, au moment où le consensus a échoué. »

L'universitaire signale une autre erreur du gouvernement, celle-là au chapitre de l'information donnée aux évacués et aux populations environnantes.

« À ce moment, une décision gouvernementale d'attendre que les résultats soient concluants avant de les donner à la population, pour ne pas susciter de panique, aura précisément l'effet contraire : si des informations parcellaires et contradictoires sont en effet susceptibles de semer de l'anxiété, un manque total d'informations aura inévitablement le même effet.

« Ce manque d'information fera au surplus remonter à la surface une méfiance de la population envers un gouvernement qui

n'a pas su la protéger contre le risque technologique majeur, transformant alors une crise technologique en crise politique, de confiance », conclut-elle.

Le comportement des fonctionnaires provinciaux a également fait l'objet de l'analyse.

« On reste également sous l'impression que le niveau régional, dont les fonctionnaires avaient peut-être davantage l'habitude du travail d'équipe, a été complètement, lui aussi, « dépossédé » de son rôle, à l'exception toutefois de la Sûreté du Québec, qui seule a joué son rôle habituel de blocage routier selon les niveaux hiérarchiques préétablis.

Finalement, le rapport mentionne des problèmes de communication non seulement entre les différents ministères, mais aussi à l'intérieur d'Environnement Québec.

Mme Denis fait remarquer que le rôle de la Protection civile est pour tous, sans exception, resté obscur.

Les gens de Senneterre acceptent les BPC

MONTREAL (PC) — La majorité des résidents de Senneterre en Abitibi sont favorables à l'exploitation de l'entrepôt de BPC construit l'an dernier par la compagnie Selenco sur le territoire de leur village, révèle un sondage CROP réalisé pour le quotidien *La Presse* la semaine dernière.

Quatre cent vingt-et-un (12 %) des 3,610 habitants de Senneterre ont été interrogés. De ce nombre, 55 % sont favorables à la présence d'un centre d'entreposage des BPC dans leur localité, tandis que 33 % sont contre.

Quelques personnes (3 %) ont précisé qu'elles étaient favorables au projet de la compagnie Selenco à condition qu'en plus de l'entrepôt déjà établi, une usine de destruction des BPC soit aussi construite, ce qui est dans les plans de Selenco. On peut donc dire qu'en tout, 58 % des résidents de Senneterre sont favorables à l'exploitation d'un centre d'entreposage et de traitement des BPC chez eux.

L'entrepôt de Selenco est pratiquement vide, des citoyens ayant obtenu une injonction interdisant l'entreposage de BPC de même que la construction de l'incinérateur. L'injonction a été partiellement levée, en février dernier, mais seulement des BPC en provenance de l'Abitibi sont actuellement acheminés à l'entrepôt.

Le sondage CROP-*La Presse* montre que pour la majorité des gens de Senneterre (57 %), les BPC sont des produits dangereux. Cependant, une proportion étonnante (41 %) les juge inoffensifs.

La plupart des habitants de Senneterre (65 %) sont convaincus que les mesures de sécurité prévues pour l'usine de Selenco seront suffisantes pour assurer la protection du public. Seulement 18 % des personnes interrogées par CROP n'ont pas confiance aux mesures prises par Selenco.

« Beaucoup de gens nous ont parlé de la visite de l'entrepôt organisée par la compagnie », a indiqué le responsable du sondage chez CROP, Mme Anne-Marie Boulva. « C'est peut-être ça qui les a rassurés. »

Pas moins de 652 personnes ont visité l'entrepôt lors d'une journée portes ouvertes organisée par Selenco, le 19 juin 1988. Résultat : même chez ceux qui estiment que les BPC sont dangereux, 35 % approuvent l'exploitation du centre de traitement de Senneterre.

Les partisans du projet de Selenco à Senneterre y voient surtout d'importants avantages économiques pour la région. Les habitants du village de l'Abitibi sont d'accord : 54 % disent que l'exploitation de l'usine de destruction des BPC aiderait au développement industriel de la municipalité.

Par contre, lorsqu'on leur demande leur priorité pour Senneterre, entre la protection de l'environnement ou la création de nouveaux emplois, 50 % choisissent l'environnement contre 31 % qui donnent plus d'importance aux emplois.



Le 23 août 1988, à Saint-Basile-le-Grand, le premier ministre Robert Bourassa annonçait aux quelque 2,000 personnes évacuées de leur demeure que le gouvernement leur viendrait en aide matériellement.

SEARS-O-PEDIC... SYNONYME DE QUALITÉ POUR UN SOMMEIL RÉPARATEUR RABAIS 45-50%

Les ensembles "Prestige II"... Le summum en matière de qualité et confort, offert par Sears. Recouvrement damassé. Au choix: 1 place, 2 places, grand 2 places, très grand 2 places. Série 71450. Sears ord. 999.96\$-1999.96\$ Ch. 499.98\$-999.98\$ Monture de lit. Ch. 79.99\$-99.99\$

Détails sur la garantie en magasin.

ENSEMBLES MATELAS ET SOMMIER DE SEARS
RECORD DE VENTES AU CANADA*
*D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité.

20 ANS DE GARANTIE sur ensemble

Ensembles de matelas "Très ferme"
1 place, 2 places, grand 2 places. Matelas à ressorts. Série 71270. Sears ord. 659.99\$-979.98\$ Ch. 329.99\$-489.99\$

Ensembles de matelas "Régence II"
1 place, 2 places, grand 2 places, très grand 2 places. Matelas à ressorts ou en mousse. Série 71315. Sears ord. 779.98\$-1549.98\$ Ch. 399.99\$-799.99\$

Ensembles de matelas "Celebration"
1 place, 2 places, grand 2 places, très grand 2 places. Suspension à ressorts. Série 71390. Sears ord. 1199.98\$-2449.98\$ Ch. 599.99\$-1224.99\$

Prix en vigueur jusqu'au 29 juillet 1989, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

LE MONDE

Gorbatchev invite les masses laborieuses à purger le parti

MOSCOU (d'après NYNS, AFP et AP) - M. Mikhaïl Gorbatchev a à toutes fins utiles demandé aux masses laborieuses de procéder elles-mêmes à la grande purge au sein du Parti communiste qu'il a d'ailleurs tenu à l'écart du règlement en cours de la grève des mineurs d'Ukraine et du Douzbass, ainsi que de leurs syndicats officiels.

Il a lancé hier un appel aux masses laborieuses pour « sauver la perestroïka » grandement éprouvée par ce mouvement de grèves. M. Gorbatchev s'adressait devant le Soviet suprême devenu depuis 10 jours le véritable forum appelé à solutionner la crise sociale en cours. Les instances dirigeantes

du Parti communiste, c'est-à-dire essentiellement le bureau politique et le comité central ont été tenus à l'écart du débat en cours. M. Gorbatchev a invité les organes gouvernementaux comme les responsables des syndicats à se « réunir d'urgence » pour analyser ces grèves qui ont paralysé

les mines depuis deux semaines, vu jusqu'à la moitié du million de mineurs que compte le pays cesser le travail, et privé des industries vitales de combustible.

Syndicats inefficaces

Des députés ont estimé hier lors d'une session du Soviet Suprême (Parlement) que les grèves montrent le besoin de syndicats plus efficaces.

« Nous devons admettre que les syndicats n'ont pas la confiance des travailleurs », a déclaré le député lithuanien Kazimeras Uoka. « Nous devons leur donner le droit de mettre sur pied des

les régions minières ont réclamé que les élections locales se tiennent à l'automne 89 et non au printemps 90 comme prévu, afin d'offrir aux mineurs la possibilité d'exprimer leur mécontentement.

Les députés réformateurs ont ravivé la polémique sur l'organisation des prochaines élections locales dans laquelle ils voient l'occasion pour les électeurs de mettre à l'écart les cadres conservateurs de l'appareil communiste.

M. Gorbatchev a révélé qu'une réunion samedi de la direction du pays avec les présidents des parlements des 15 républiques soviétiques avait décidé que chaque république en fixerait la date et les modalités. Elles avaient été initialement reportées d'octobre de cette année au printemps 90, donnant satisfaction aux conservateurs.

Purge par en bas

Les progressistes ont exprimé leur crainte que les « républiques en retard » connues pour leur conservatisme adoptent un système de suffrage non démocratique. Un compromis a été passé en chargeant des comités du Soviet Suprême de modifier le chapitre 13 de la constitution qui fixe les modalités des élections nationales et devrait servir de modèle aux élections locales.

L'appareil conservateur du parti communiste craint de voir tous ses cadres désavoués par les électeurs et se mobilise face à cette échéance. Ces élections sont considérées comme une « étape décisive » dans la grande réforme politique amorcée par M. Gorbatchev.

M. Gorbatchev a en outre annoncé une première augmentation des retraites le 1er octobre et non le 1er janvier 90 comme ini-

tiellement promis. Il a surtout appelé à un grand chambardement dans l'appareil communiste en confirmant la tenue rapide de réunions au sein des comités régionaux et locaux du parti avec des « représentants des travailleurs » et appelant parallèlement à des réunions semblables dans les soviets locaux (assemblées).

Ces réunions aborderont la question du « renouvellement des cadres ». « Il est souhaitable que cela se passe aussi dans les syndicats mais nous ne pouvons pas leur dicter leur comportement », a-t-il dit.

Le parlement, en dehors de la préparation laborieuse de lois fondamentales sur la location des terres ou le droit de grève, va examiner en commissions les accords conclus entre les comités de grève et les émissaires de Moscou.

Les mineurs toujours en grève à Vorkuta, dans le Grand Nord, avancent pour leur part des demandes politiques parallèlement à leurs revendications économiques, a indiqué un député de cette région. Ils veulent que « tout le pouvoir soit donné aux soviets » par une réforme de la constitution qui serait discutée à la session

d'automne du Congrès des députés.

Elle prévoirait l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel - c'est l'un des rôles du Congrès actuellement - et la suppression de l'article 6 de la constitution qui affirme « le rôle dirigeant » du parti communiste. Ce serait lever l'un des principaux obstacles au multipartisme en URSS, notent les observateurs. Un élu de Lituanie a également réclamé le pluralisme syndical.

Retour au travail

Selon M. Gorbatchev, la moitié des 300.000 mineurs du bassin du Donbass, en Ukraine, ont recommencé à travailler.

Un député de la région de Petchora a déclaré pour sa part que les mineurs travaillant dans les environs de la ville de Vorkouta, dans le Nord, poursuivaient leur mouvement de grève, et ce en raison de la « désinformation » de la presse qui aurait annoncé la reprise du travail.

Dans cette région, 11 mines, sur 13 au total, seraient encore paralysées par le mouvement, qui semblait également se poursuivre dans les 12 puits de Tchervonograd, dans l'ouest de l'Ukraine.

Washington suit les événements de près

WASHINGTON (AFP) - Tout en « suivant la situation de près », les Etats-Unis ont décidé d'adopter une attitude de réserve au sujet des grèves qui touchent depuis plusieurs jours le secteur minier de l'URSS, contrairement à l'attitude qu'ils avaient adoptée vis-à-vis de la Pologne.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a

ainsi indiqué lundi que Washington « n'avait pas l'intention de se mêler des affaires intérieures de

l'URSS », actuellement confrontée « à des grèves et à d'autres problèmes ».

Interrogé sur la différence marquante d'attitude observée dans ce cas par rapport à ce qui s'était passé lors de la lutte de Solidarité en Pologne, ouvertement soutenue par les Etats-Unis, M. Fitzwater a souligné que la situation n'était pas la même. Contrairement à ce qui s'était passé en Pologne, « la grève des mineurs soviétiques a une dimension politique moindre et n'aborde que des questions sociales traditionnelles », a-t-il indiqué.

L'importance respective des deux pays n'est sans doute pas non plus étrangère à cette réserve de la part de Washington, qui a été de surcroît récemment échaudé par l'échec de ses appels à la modération auprès des dirigeants chinois lors des événements de la place Tian An Men à Pékin, estimant les observateurs, syndicats indépendants.

Plusieurs députés représentant

Sihanouk et Hun Sen refusent tous deux de céder du terrain

LA CELLE SAINT CLOUD (France) — Le prince Norodom Sihanouk et le premier ministre de Phnom Penh M. Hun Sen ont campé hier sur leurs positions au premier jour des entretiens interCambodgiens de la Celle Saint Cloud, près de Paris, ne parvenant à aucun accord ni compromis.

Le prince Sihanouk, lors d'une déclaration improvisée sur le peron du château a eu les mots les plus durs. Il a fait état d'un « désaccord complet ». « On ne s'est entendu sur rien », a-t-il dit, qualifiant même de « pénibles » les entretiens.

De son côté M. Hun Sen déclarait que les deux hommes n'étaient « pas parvenus encore à des résultats », mais que le fait qu'il n'y ait pas eu de succès ne signifie pas qu'il avait échec, et que les discussions se poursuivraient.

En fait, précise le prince, il « compte sur la Conférence internationale », et ajoute : « j'attends celle-ci pour agir ».

M. Hun Sen a précisé qu'il avait discuté notamment avec le prince, dans une « atmosphère d'amitié étroite », du mécanisme de contrôle du retrait vietnamien,

du projet de cessez-le-feu présenté par son gouvernement, et de la composition de la délégation khmère à la Conférence de Paris.

Mais, reconnaît M. Hun Sen, c'est la question des Khmers rouges qui est « au centre des discussions ». Phnom Penh refuse toujours un gouvernement quadripartite, n'acceptant de Khmers rouges que si ils ont été « élus par le peuple », c'est-à-dire pas avant les élections.

M. Hun Sen, dans une conférence de presse de près d'une heure, a reproché au prince Sihanouk de vouloir revenir en arrière après les discussions informelles de Djakarta en juillet 1988 et février 1989, sous le prétexte qu'il parlait alors pour son propre parti, et maintenant en tant que chef de la résistance.

POURQUOI ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

Est-ce que c'est bon?

A-t-on déjà vu, rouillé, l'intérieur d'un moteur d'auto? Évidemment, non... "Il baigne dans l'huile" comme on dit. Faites-en l'expérience vous-même! Trempez une pièce de tôle dans l'huile et exposez-la aux intempéries en compagnie d'une pièce non traitée. Vous verrez, en quelques semaines, la différence.

Les consommateurs:

Les éditorialistes du domaine de l'automobile sont d'accord et le répètent souvent: "Le traitement à l'huile est l'un des meilleurs, sinon le meilleur, pour protéger efficacement, une auto contre la rouille, tout en étant le moins coûteux."

Le produit:

"L'Antirouille à l'huile Métropolitain" est le résultat de sérieuses recherches, effectuées par les spécialistes du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) qui possède la haute technologie moderne, pour la mise au point d'un produit comme le nôtre. La formule recherchée devait offrir: fluidité pour l'infiltration, viscosité pour l'adhérence et limpidité pour la propreté. Quant aux odeurs, elles devaient être réduites à zéro. L'Antirouille à l'huile Métropolitain est un produit moderne, efficace et breveté, spécialement adapté au climat du Québec.

Le traitement et son application:

Sachez d'abord que l'application d'un antirouille mal faite donne des effets totalement nuls. Chez Antirouille à l'huile Métropolitain, les techniciens sont spécialement formés, pour chacune des opérations en cours de traitement. De même, l'outillage est calibré et conçu pour chacune des étapes à réaliser, pour donner le maximum de rendement. Chez-nous, rien n'est laissé au hasard! Nous savons ce que nous faisons! Soyez-en persuadé!

Quand faut-il le faire?

Nos équipements nous permettent de vous garantir la même efficacité, en tout temps et en toute saison. Cependant, le temps chaud favorise l'infiltration, par le phénomène de la dilatation des métaux. Une chose est sûre! Il faut faire traiter votre auto, sans tarder, immédiatement après l'achat!

La garantie:

L'Antirouille à l'huile Métropolitain opère maintenant cinq centres de service au Québec. Cette expansion s'est réalisée en seulement 13 ans. Vous pouvez donc juger du sérieux de nos intentions et de la confiance que nous accordons notre clientèle toujours grandissante. De base, vous obtenez une garantie d'un an, renouvelable à chaque année, une fois le traitement annuel effectué, pour un maximum de 15 ans.

Spécial 44,95\$

Soit 10 \$ de rabais sur le prix régulier de 54,95 \$.

QUÉBEC
2655, boul. Wilfrid Hamel
687-5660
De l'extérieur (sans frais) 1 800 567 7688

Région de LÉVIS
3760, boul. de la Rue Sud
Saint-David-de-l'Aubertière
833-3411
De l'extérieur (sans frais) 1 800 567 7688

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos conques de rénovation.

HABITAT

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

HONDA CANADA INC.

présente ses

Nouveaux modèles 1990

PRIX À PARTIR DE 15 995\$

N'ATTENDEZ PAS EN SEPTEMBRE POUR UNE 1990.

PROFITEZ-EN MAINTENANT POUR EN AVOIR PLUS (\$\$\$) À L'ÉCHANGE DE VOTRE VOITURE.

ACURA Optima

QUÉBEC

Voisin des Galeries de la Capitale

1er pour la satisfaction selon J.D. Power 1987-1988

4901, boul. des Galeries

622-8180

Une division de Honda Canada Inc.

LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

Grace

de Place Laurier

DERNIÈRE SEMAINE ferme ses portes après 34 ans de présence à Québec

jusqu'à 70% de rabais

sur la nouvelle collection d'automne et sur les robes de soirée.

Hâtez-vous afin de profiter du choix encore disponible!

Grace

votre Boutique

Place Laurier 653-2333

En Chine, même les mouchards ont peur

PÉKIN - « À Pékin, en ce moment, même les mouchards ont peur » : 50 jours après la fin tragique du soulèvement pro-démocratique, la chape de plomb qui s'est abattue sur la capitale n'a pas véritablement entamé la résistance des esprits aux vainqueurs de la loi martiale.

par PATRICK LESCOT
de l'Agence France Presse

Plus de 3.000 « suspects » et « contre-révolutionnaires » s'entassent déjà dans les prisons, mais les autorités restent sur le qui-vive et la nuit, les soldats, le doigt sur la gâchette de leur Kalashnikov, arrêtent les véhicules chinois ou étrangers, jetant un bref coup d'oeil à l'intérieur, à la recherche des armes dérobées durant les journées révolutionnaires de mai et juin.

« La délation n'a pas fonctionné aussi efficacement qu'avant », raconte un Chinois témoin des événements. « C'est normal, toute la population ou presque, même les délateurs habituels, ont participé à la mobilisation » contre l'armée et ses partisans, ajoute-t-il.

Les signes d'une résistance passive abondent. Subrepticement, la mine réjouie et l'oeil complice, un chauffeur de camion fait le « V » de la victoire à l'adresse de l'étranger stationné à côté, au feu rouge. Le geste servait de signe de ralliement de la population, le long des cortèges de manifestants...

Dans les bureaux, les photocopieuses fonctionnent sous le manteau à plein régime pour faire circuler entre Chinois le peu d'information sur la situation parvenues à travers la presse étrangère, avant qu'elle ne soit interdite la semaine dernière par les autorités.

« Au travail, on n'a jamais autant parlé du temps qu'il a fait hier, qu'il fait aujourd'hui et qu'il fera demain », raconte un autre Chinois qui n'hésite pas à parler de « grève perlée » dans les entreprises tellement les ouvriers y traînent le pas. « Mais dès qu'on est chez nous le soir, entre amis, on ne parle plus que de ça : des morts, des arrestations la nuit, de ceux qui ont pu s'enfuir à l'étranger, des dirigeants disparus ou de ceux qui restent... ».

La langue de bois communiste remise à l'honneur au sommet par les « vieux révolutionnaires prolétariens » ne suscite guère que des haussements d'épaules. Mais les réunions sont obligatoires sur les lieux de travail pour y étudier « l'important discours du camarade Deng Xiaoping » et parfois y décrire par le menu ce que l'on a fait durant les journées et les nuits du « Mai 68 » chinois.

Journaux et télévision sont largement délaissés par la population, selon des témoignages concordants. « Hushobadao » (ballivernes), commente en riant sous cape un vendeur dans un magasin, reprenant un des slogans favoris des manifestants à l'égard de la presse officielle.

Les informations télévisées sont l'occasion d'un déferlement de propagande en faveur de l'armée chinoise, la mal-aimée, depuis la nuit sanglante du 3 au 4 juin. Soldats aidant les personnes âgées à traverser la rue, rasant gratis sur les trottoirs, sauvant les victimes de catastrophes naturelles ou même prenant la place des instituteurs dans les petites classes pour faire vibrer les jeunes flammes patriotiques et communistes sur les bancs de l'école : les écrans de la télévision chinoise ont tourné au vert olive.

Remise sur pied, la machine de propagande tourne à plein régime, crachant un feu nourri et quotidien sur tout ce qui peut rappeler de près ou de loin le souvenir des 50 jours de « rébellion contre-révolutionnaire ». La tâche de l'heure, la plus urgente, répètent tous les organes de presse, est d'extirper le « libéralisme bourgeois » des esprits. « Elle sera ardue », avait prévenu l'un des promoteurs de la dernière campagne de « rectification des pensées » des Chinois.

73 députés indiens démissionnent pour protester contre la corruption

NEW DELHI (AFP) - Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a écarté hier l'hypothèse d'une dissolution immédiate de la chambre basse du Parlement ou d'élections générales anticipées, en dépit de la démission d'un groupe de 73 députés appartenant à 12 partis de l'Opposition de droite et de

gauche.

Les attaques contre le gouvernement ont été provoquées par la publication d'un nouveau rapport officiel mettant en lumière des irrégularités dans la conclusion en mars 1986 d'un contrat de \$1,3 milliard pour l'achat de fusils à la firme suédoise Bofors.

Le Congrès (I) dispose de 399 sièges sur 545 au parlement et, selon les observateurs, la décision de dissoudre la chambre basse repose donc entièrement entre les mains de M. Gandhi.

d'être un organe représentatif du peuple.

Ce mouvement de démissions des députés, le plus important dans l'histoire parlementaire indienne, se veut une protestation contre la corruption dont est coupable, selon eux, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi. 33 autres députés devraient également démissionner d'ici peu, ont par ailleurs indiqué des porte-parole de l'Opposition. Les démissionnaires affirment que la chambre basse a cessé

S'adressant au groupe parlementaire de son parti, le Congrès (I), M. Gandhi a déclaré que « l'actuelle session parlementaire de mousson sera la dernière avant les élections générales », prévues en décembre, a déclaré à la presse le ministre indien de l'Information, M. H.K.L. Bhagat.

La déclaration de M. Gandhi indique qu'il n'y aura pas de ses-

Négociations secrètes Iran-États-Unis

KOWEIT (AFP) - Une délégation iranienne a indiqué à des négociateurs américains que les otages occidentaux détenus au Liban seront transférés en Iran immédiatement après l'élection de M. Rafsadjani à la présidence iranienne, indique hier le quotidien koweïtien *Al-Siassa*.

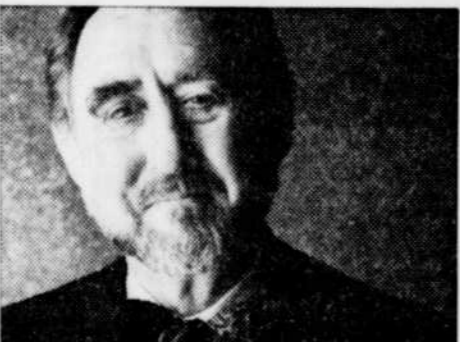
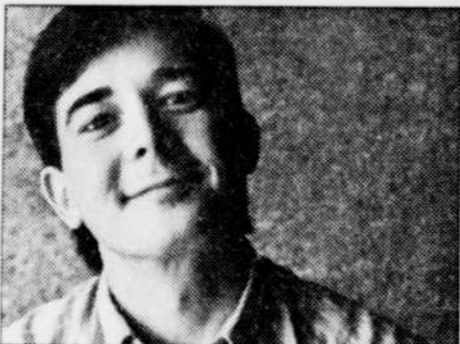
Le journal précise que l'Iran et les États-Unis ont tenu deux séances de négociations secrètes sur le

sort des otages occidentaux détenus au Liban par des mouvements clandestins alliés à Téhéran. *Al-Siassa*, connu par ses rapports étroits avec l'Irak, citant des sour-

ces diplomatiques européennes à Amman, ajoute que la délégation iranienne à ces négociations dépendait directement du président du parlement, l'hojatoleslam Ali Akbar Hachémi Rafsadjani.

Selon *Al-Siassa*, la délégation iranienne a reçu en contre-partie l'engagement des États-Unis d'obtenir la libération de deux Libanais.

LES ABONNÉS DE BELL CANADA RECEVRONT AUTOMATIQUEMENT UN CRÉDIT SUR LEUR COMPTE.



À QUELQUES EXCEPTIONS PRÈS.

Conformément au jugement de la Cour suprême du 22 juin 1989 en faveur du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, Bell Canada accordera à ses abonnés un crédit forfaitaire totalisant 206 millions de dollars plus l'intérêt. Ce crédit équivaut à environ deux mois de service téléphonique de base local, par abonné.

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE ?

OUI. Vous êtes admissible si vous étiez abonné(e) au service téléphonique d'affaires ou de résidence* de Bell Canada le 14 octobre 1986, au Québec, en Ontario ou dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada.

NON. Si vous avez souscrit au service téléphonique de Bell Canada après le 14 octobre 1986, ou si vous n'étiez pas abonné(e) à un service admissible* le 14 octobre 1986, vous n'avez pas droit au crédit forfaitaire.

*Les services locaux suivants sont admissibles : services résidentiel et d'affaires de ligne individuelle, à deux ou à quatre abonnés; ligne principale de PBX; ligne centrex; ligne perfectionnée de circonscription; service radiotéléphonique de circonscription; service de réseau dépendant et service de ligne d'accès aux services informatiques.

DEVEZ-VOUS NOUS APPELER ?

NON. Si vous n'avez pas déménagé ou n'avez déménagé qu'une seule fois depuis le 14 octobre 1986, vous n'avez rien à faire. Votre crédit forfaitaire vous sera accordé automatiquement, le plus tôt possible d'ici au 19 septembre 1989.

OUI. Si vous avez déménagé plus d'une fois depuis le 14 octobre 1986, nous aurons peut-être de la difficulté à associer votre service admissible à votre adresse actuelle. Nous vous prions de nous appeler pour nous informer de votre adresse actuelle.

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SPÉCIAL

Nous avons mis sur pied une ligne téléphonique spéciale pour que vous puissiez nous fournir votre

adresse. Cette ligne est accessible du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h.

Appelez-nous sans frais: au 1 800 363-2971, si vous habitez au Québec ou dans les régions des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada le 14 octobre 1986; ou au 1 800 668-9220, si vous habitez en Ontario.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour vous accorder votre crédit dans les plus brefs délais. Merci de votre patience et de votre collaboration.

Bell